

LE NUMÉRO

5

CENTIMÈS



L'Avénir

DE LYON

JOURNAL QUOTIDIEN, RÉPUBLICAIN RADICAL INDÉPENDANT

LE NUMÉRO

5

CENTIMÈS

ANNONCES :

Annonces anglaises.....la ligne 1 fr.
Réclames.....— 2
Chroniques locales.....— 4

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
3, Place de la Bourse, 3

ADMINISTRATION & REDACTION :

3, PLACE DE LA BOURSE, 3
et Cours de la Liberté, 70

ABONNEMENTS :

3 mois 6 francs 1^{er} an 12 francs
Lyon et départ^{ts} limitrophes. 5 f. 10 f. 20 f.
Pour les autres départ^{ts}.... 6 f. 12 f. 24 f.
(Étranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 du mois

Nous sommes en mesure d'affirmer à nos lecteurs que sous peu nous recommencerons à donner la gratification quotidienne de Cent Francs sous une nouvelle forme, si, contrairement à nos prévisions, nous n'avions pas gain de cause devant la Cour d'appel.

UNE FAUTE

Les républicains radicaux socialistes des six arrondissements de Lyon ont publié leur programme. Œuvre forte et bonne. Si les élus tenaient les promesses des candidats la prochaine moisson serait féconde.

Ce mandat rappelle les cahiers donnés par le peuple à ses représentants, il y a un siècle. Ce n'est ni plus audacieux ni plus impossible. Mais la réaction — surtout la réaction républicaine — se met en travers de cette marche ascendante vers le progrès. On piétine sur place. Des intérêts privés arrêtent l'essor des intérêts généraux. Les satisfaits sont casés ; ils ne demandent rien de plus et ils opposent le veto de l'inertie aux hommes d'avant-garde, qui rêvent cette République faite à l'image de la monarchie.

Discuter ces théories ! Vouloir les imposer à la foule ! C'est mériter la colère de nos maîtres. Est-ce qu'hier, M. Ferry n'appela point le programme des républicains de l'attaque : le drapeau de la désunion. Phrase malheureuse. La bordée de sifflets qui la cingla prouva au président du conseil, que même à l'ombre de la statue de l'opportunisme, se tenaient les républicains qui ne veulent point d'un simulacre de République.

Nomination d'une Constituante, élection des juges par le suffrage universel, abolition de l'armée permanente, impôt sur le revenu, abolition du monopole. Ces réformes sont-elles possibles en l'état actuel ?

N'y a-t-il pas une forteresse de la réaction, toujours debout et contre laquelle les revendications populaires viennent se briser : Le Sénat ?

Si la Chambre rajeunie, vivifiée dans les élections nouvelles, élue avec un programme radical, votait des lois franchement républicaines, n'aurait-elle pas contre elle, pour l'annihiler, le refus de la Chambre haute ? Les Sénats chargés de veiller à la sécurité des gouvernements n'ont fait que précipiter leur chute. Ils s'effondrent au souffle des révolutions. On applaudit eux la constitution du pays, un soldat heureux, un prince adroit vient qui viole la constitution et le Sénat s'évanouit. Il n'en reste rien, que le pan de l'habit d'un Dupin ou d'un Daru au bout d'une baïonnette.

N'empêche que Gambetta — le héros du jour — appelait cette assemblée de perjurés : le grand Conseil des communes. Le Sénat est né réactionnaire, il s'est amendé déjà ; les élections prochaines l'amendement encore dans un sens républicain : c'est ce que redoutent les socialistes lyonnais, puisque par l'article 4 du chapitre premier de leur programme « les candidats s'engagent à ne pas prendre part au vote des délégués sénatoriaux. »

Nous voyons bien la tactique, elle est habile. Ils ne veulent point que M. Ferry puisse dire, montrant son Sénat républicanisé : Voilà l'idéal ! Ils ne veulent pas que la revision soit escamotée grâce à des élections démocratiques, car à un Sénat, même républicain, ils préfèrent pas de Sénat du tout.

Au point de vue théorique, ils ont raison ; mais au point de vue politique, ils ont tort.

Il faut tendre par tous les moyens possibles à la suppression de « ce rouage non seulement inutile, mais nuisible. » Ce doit être le premier vœu du conseil — tout inconstitutionnel qu'il puisse être. Il n'y aura de réformes profondes et promptes que lorsque le Sénat n'existera plus. C'est lui l'obstacle, c'est lui le danger ; et si la République doit mourir, c'est lui qui sera son assassin.

Mais faut-il, à la faveur des abstentions républicaines, laisser s'introduire dans cette forteresse qui domine la démocratie — comme le Mont-Valérien domine Paris — une réaction qui pourrait l'anéantir à son gré ?

Gagnerions-nous à troquer un Sénat médiocre contre un Sénat mauvais ? Non. Il ne faut pas compter sur la lassitude et le dégoût qu'inspirent les assemblées : c'est de la philosophie ça, ce n'est pas de la politique ! Espérer que le Sénat se déconsidérera : c'est impossible ; il a atteint la limite ; il ne peut descendre plus bas ; il est au-dessous de M. Jules Ferry.

Les républicains radicaux socialistes commettent une faute en conseillant l'abstention à leurs élus dans les élections sénatoriales.

Ce qui serait sage, ce serait de leur dire : si vous prenez part au renouvellement du Sénat, n'y envoyez que des hommes qui auront pour mission de le détruire.

Le radicalisme, assiégeant du Sénat, aurait tort d'imiter Henri IV, en faisant donner des renforts aux assiégés.

Octave LEBESGUE.

Le Gaulois est furieux. Le gouverneur de Paris a pris son poste, sans tambour, sans trompette, sans pétard. Le Gaulois ne peut en croire ses yeux :

La succession s'opère de nos jours avec moins d'apparat que sous l'Empire.

En effet, autrefois la nomination d'un gouverneur de Paris entraînait toujours avec elle une revue des troupes placées sous ses ordres.

Aujourd'hui tout se passe simplement, avec l'austérité dont la République veut avoir l'apparence et se faire une vertu.

Voilà un reproche qui ressemble beaucoup à un compliment. En tout cas, c'est un aveu.

UNE NOUVELLE EXPÉDITION

Un de nos confrères a reçu de Saigon l'importante nouvelle suivante :

Il paraît que nous sommes menacés d'avoir, en Extrême-Orient, une seconde affaire du Tonkin sur les bras. Cette fois, ce serait au Cambodge que nous irions guerroyer. Une correspondance nous apprend que le gouverneur de la Cochinchine, de qui dépend l'administration du protectorat que nous exerçons sur ce pays, prépare le plan de campagne qui doit nous livrer le royaume de Norodon Ier. « Mille ou douze cents hommes au plus seront suffisants, » dit-on, dans son entourage. Nous connaissons cette antienne.

A l'occasion de la visite que tout gouverneur nouvellement installé doit faire au roi du Cambodge et que M. Thomson a faite dans les premiers jours de mars dernier, la vue des nombreux officiers qui l'accompagnaient, à l'exclusion de tout élément civil, a égaré le roi et ses grands mandarins.

Déjà la brusque prise de possession de la région d'opium par l'administration française — opération qu'on n'a pas encore pu s'expliquer — et les vexations auxquelles la perception donne lieu ont indisposé les indigènes. Le mécontentement est tel que le roi Norodon refuse de recevoir autrement qu'une façon officielle le représentant du protectorat français. C'est un Allemand qui a ses faveurs. Il est vrai qu'en compensation le protectorat a été pour interpréter un autre Allemand, que l'on dit Irlandais, pour la circonstance. Il ne manque

pourant pas, dans le pays, de Français connaissant à fond le cambodgien.

Cette situation s'est encore tendue à la suite de la visite de M. Thomon, et nous sommes peut-être à la veille de complications avec le Cambodge.

Les Instituteurs sous la Royauté

On vient de découvrir ce document :

Obligation d'un maître d'école sous Louis XIV.
Par acte authentique du 16 mars 1695, les habitants notables de Saint-Chéron, ayant à leur tête M. de Lamoignon, avocat-général, ont procédé à la réception de Pierre Hervé, maître d'école à Sermaise, et ont pris un arrêté d'après lequel il sera tenu : « de chanter aux offices divins, de tenir la lampe allumée, de blanchir les linges de l'église, de sonner l'Angelus, de recourir la vaisselle, les chandeliers et les lampes de l'église, de monter l'horloge, de la faire aller quand elle sera mise en état, de monter et enseigner aux garçons de la paroisse les prières et le catéchisme et autres sciences qu'il pourrait avoir, et tant qu'il plairait à M. de Lamoignon, moyennant cent livres de pension, plus cinq sols par mois pour les enfants. »

Si l'on en croyait M. Freppel, l'instituteur serait encore le domestique du curé. L'évêque d'Angers et les droites font ce rêve : le maître d'école lavant la vaisselle, sonnant l'Angelus et nettoyant les lampes. La République fait celui-ci : le maître d'école dans son école, préparant pour la nation une génération éclairée et forte.

LA QUESTION DU CONGO

La question du Congo entre dans une phase diplomatique intéressante. Ce n'est pas seulement le continent européen ligué contre l'Angleterre, c'est encore les Etats-Unis disposés à reconnaître la Société internationale africaine comme puissance principale, c'est-à-dire suzeraine de la vallée du Congo. Voilà la famille royale de Belgique en passe de devenir souveraine dans l'Afrique occidentale.

L'Angleterre, en faisant la part prépondérante au Portugal, n'a d'autre but que d'arrêter les progrès de la France au Congo, trouvant la domination de la première de ces puissances moins dangereuse pour ses intérêts. Mais l'Allemagne prétend y prendre pied, la Hollande y a des droits à défendre, et très certainement la part faite à l'Angleterre dans le continent noir est assez large pour qu'elle n'émette pas de prétentions nouvelles sur l'Afrique occidentale.

Le bruit a couru hier avec persistance de la prise de Khartoum par l'armée du Mahdi. Le général Gordon serait prisonnier. Jusqu'à l'heure où nous écrivons, rien n'est venu confirmer ni démentir cette nouvelle. Pourtant, elle se présente avec certaines apparences de vraisemblance.

Le Times la mentionne ; et, d'autre part, une dépêche de Souakim annonce que les chefs de certaines tribus et Osman-Digma n'ont pas eu l'entrevue qui avait été projetée, par suite du bruit qui a couru dans le pays « de la prise de Khartoum et de la catastrophe catastrophique. »

Mais qu'importe en fin de compte ? La chute de Khartoum, si elle n'a eu lieu déjà, est maintenant une question de jours.

Tout le Soudan est entre les mains du Mahdi, et les quelques points qui tiennent encore seront à lui quand il le voudra. Il est évident que, du moment où les Anglais renonceraient à secourir directement Khartoum, cette ville est perdue et avec elle Berber, Kassala et toutes les autres ; que peut espérer, en effet, le général Gordon et les tristes bachi-bouzouks dont il dispose, le jour où il sera attaqué soit par les troupes du Mahdi qui, à El Obeid, ont détruit complètement une armée de dix mille hommes, soit par les tribus qui entourent Osman-Digma et qui ont à leur actif cet inoubliable fait d'armes d'avoir à Tamanib enfoncé un carré anglais avec des bâtons et des lances ?

NOS INFORMATIONS

— On sait que la commission de Madagascar a nommé une sous-commission de cinq membres chargée d'examiner les documents que le gouvernement lui communiquerait.

Le ministre de la marine vient, en ce qui le concerne, de faire remettre à cette sous-commission un certain nombre de pièces.

La sous-commission se réunira aujourd'hui au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. de Mahy, pour commencer l'examen de ces pièces.

Le ministre des affaires étrangères lui communiquera les documents diplomatiques dès le retour à Paris du président du conseil.

Le prince Roland Bonaparte, avec deux de ses amis, se dispose à partir pour le cap Horn.

Jusqu'à-là, rien de bien drôle, ce Bonaparte ne faisant qu'user de son droit ; mais où on le devine de la famille, c'est qu'il emmène, pour lui et ses compagnons de route, trois femmes connues dans le monde de la galanterie parisienne, afin d'avoir des distractions dans le voyage.

Le départ de ces demi-mondaines a fait dire que ces dames abandonnaient le plancher... de Paris.

M. Adolphe de Leuven, l'auteur dramatique bien connu, est mort hier soir, à neuf heures trois quarts.

M. Fallières, de l'instruction publique, qui était hier, à Cahors, doit se rendre à Nérac, où il a un discours à placer ; il ira ensuite à Mézin, pour prendre quelques jours de repos.

On annonce qu'un de nos honorables députés, qui aurait été surpris « conversant criminellement » avec la jeune femme d'un employé d'une administration publique, va être poursuivi pour adultère.

Le procès aura lieu prochainement.

Le préfet de la Seine vient de signer l'arrêté convoquant les électeurs de Paris pour le 4 mai prochain, à l'effet d'élire les 80 membres du Conseil municipal.

Cet arrêté va être affiché sur les murs de tous les quartiers de la capitale.

Il indiquera les sections de vote.

On a inauguré hier, la ligne de Quimper à Pont-l'Abbé.

La semaine dernière, a eu lieu à Poix, dans la Somme, l'enterrement civil d'un prêtre.

L'abbé Marchand, vicaire de Poix, passait pour un homme très intelligent, doué d'un grand talent de parole. Les vexations dont l'accablèrent ses supérieurs l'ont, paraît-il, conduit au suicide.

Nous avons dit que plusieurs élections de conseillers généraux ont eu lieu dimanche. Voici les noms :

M. Aveline, républicain, a été élu à Nocé (Orne). M. Aucouin, républicain, a été élu par 1,360 voix, à Auch (Gers), contre M. Boubée, bonapartiste, qui a réuni 1,043 suffrages. M. Ferrary, député républicain, a été élu à Embrun. M. Boucherie, républicain, nuance Union républicaine a été élu dans la Dordogne par 1,264 voix, contre M. Vigier, centre gauche, qui n'en a eu que 991. Enfin dans les Pyrénées-Orientales, M. Lafon, républicain, a été élu à Saillagouse, contre M. Pouget, bonapartiste.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Obsèques de M. Dumas

Les obsèques de M. Dumas, l'illustre chimiste, ont eu lieu hier, à l'église Sainte-Clotilde. Deux régiments d'infanterie, un escadron et une batterie d'artillerie rendaient les honneurs militaires. Il y avait une grande affluence de notabilités de tous genres.

Des discours ont été prononcés par MM. d'Haussonville, Bertrand, Wuritz et Hous-saye.

On s'étonnait que le gouvernement n'eût pas pris à sa charge les frais des funérailles.

Pas de courses de taureaux

La course de taureaux qui devait avoir lieu à l'Hippodrome, à l'occasion d'une fête de charité, devant le *tolle* général, n'a pas été autorisée.

La Révision

La question de la révision de la Constitution sera abordée dès la rentrée.

Retour de ministres

Le général Campenon était de retour hier à Paris.

M. Waldeck-Rousseau sera de retour aujourd'hui. Il repartira à Rennes jeudi.

Remplacement de M. Quentin

Il n'y avait qu'un employé désintéressé dans l'administration de l'assistance : M. Charles Quentin ; on va le remplacer.

Mort de M. Reynaud.

M. Reynaud, député de Saône-et-Loire est mort hier d'une fluxion de poitrine.

Fêtes de Cahors

MM. Ferry, Waldeck-Rousseau, Martin Feuillée et Raynal sont arrivés à Périgueux à midi.

Congrès

Le congrès annuel des sociétés savantes s'est ouvert, hier, à la Sorbonne.

Le congrès se terminera le samedi 19 avril par une séance solennelle qui sera présidée, selon l'usage, par le ministre de l'instruction publique.

Les officieux devraient s'entendre.

Le *Temps* dit :

« La prise de Hong-Hoa met fin à la série des grandes opérations militaires au Tonkin. »

Et le *Paris* déclare, de son côté, qu'« en tous cas, quelles que soient les mesures que le général Millot jugera utile de prendre, on peut affirmer que la campagne du Tonkin est terminée. »

Mais voici que la *République française* ne pense pas du tout comme le *Paris* et le *Temps*.

« Tant que la saison le permettra — dit-elle — il faut poursuivre l'opération dans les rems les troupes chinoises jusqu'à ce qu'elles aient repassé la frontière, et il faut occuper cette frontière de telle sorte qu'elles ne puissent plus jamais la franchir. »

A la fin, que veut-on faire ? Poursuivra-t-on la campagne, ou s'arrêtera-t-on à Hong-Hoa ? Du *Paris* ou de la *République française* qui dit vrai.

Le journal de la rue d'Antin, sans doute.

LES GRÈVES

Une importante réunion a eu lieu hier soir, à 10 heures, à la salle de l'Hermitage, sous la présidence de M. Girard, député de Valenciennes.

Il a encouragé vivement les mineurs à continuer la lutte qu'il soutient avec tant de courage contre la Compagnie.

M. Basly, après avoir rendu compte de la tournée faite dans la journée, proteste contre les calomnies abominables dont il est l'objet.

Les délégués du bassin d'Anzin viennent de renvoyer au député opportuniste Girard, le montant de ses appointements de député qu'il avait abandonné au syndicat.

On sait que M. Girard est l'auteur de l'ordre du jour adopté par la Chambre.

Rivalité entre Mouchards

Un fait assez curieux s'est passé hier soir dans une brasserie, à Paris. Deux détectives envoyés en France pour filer de prétendus dynamiteurs, se sont pris de querelle.

Ils ont failli en venir aux mains. La cause de cette dispute était la rivalité de métier. L'un était mouchard anglais, et l'autre mouchard écossais.

Il paraît que les policiers ont de ces amours-propres de profession.

Les consommateurs, témoins de la scène, ont eu le tort de ne pas chasser ces deux ignobles personnages avec un coup de pied au derrière.

Au Tonkin

L'Agence Havas a reçu une dépêche de Hong-Hoa, 12 avril, disant que le général Millot a occupé Hong-Hoa, à midi, sans combat. La ville a été complètement évacuée, l'artillerie enlevée, et une partie des maisons et des magasins de la citadelle détruits. La citadelle était défendue par de sérieux ouvrages détachés, avec deux étages de feux.

Une dépêche du général Millot au ministre de la marine confirme l'occupation de Hong-Hoa. La citadelle est tombée sous l'action combinée de la 1^{re} brigade, tournant les positions ennemies, tandis que la seconde brigade bombardait de front avec de la grosse artillerie.

Le tir des pièces de 80 et de 85 a produit des effets terrifiants.

Une baisse des eaux a empêché le concours de la plus grande partie de la flottille.

L'entraînement des soldats et des marins a été énergique.

Un télégramme du *Temps* dit que, dans la prise de Hong-Hoa, nous avons eu un blessé et quatre noyés. Une brigade aurait poussé jusqu'à Dougon.

Le général de Négrier poursuivra l'ennemi et nettoiera le pays entre la rivière Noire et le fleuve Rouge.

La « *Patrie* » annonce que, sur les instances du chargé d'affaires français, le gouvernement chinois a consenti enfin à accorder une indemnité de 180,000 fr. à la famille du Père Terrasse, missionnaire, assassiné en Chine.

Les victimes des récents troubles de Canton recevront également des indemnités.

Des avis de Shang-Hai de source anglaise, maintiennent que le prince Kung a été destitué et que le vice-roi de Canton a été dégradé pour désobéissance aux ordres qu'il avait reçus.

Les officiers chinois ont été rendus responsables de la prise de Bac-Ninh et condamnés à la peine de mort.

Le recrutement général des troupes sera ordonné. Des changements administratifs importants seront effectués.

La situation des affaires à Peking paraît critique.

ETRANGER

New-York. — Les ouragans dévastent les provinces du nord des Etats-Unis d'Amérique. Trois cents personnes ont succombé.

Yokohama. — Le gouvernement du Japon a décrété que les étrangers ne pourront plus acheter des propriétés foncières sur son territoire.

Berlin. — La convalescence de l'empereur ne progresse que très lentement ; son appétit et le recouvrement de ses forces ne sont pas satisfaisants.

Les médecins n'osent conseiller au souverain la reprise de ses promenades en voiture.

L'empereur paraît plus sérieusement frappé cette fois-ci. Le mieux des premiers jours n'est pas soutenu. La légère attaque dont il a été atteint fait craindre une rechute, qui serait d'autant plus grave que l'empereur est arrivé à un âge très avancé.

Christiania. — Le procès des ministres norwégiens s'est terminé par leur condamnation. Tous ont été condamnés à des amendes généralement légères, et quelques-uns à la perte de leur emploi.

Le roi Oscar n'a pas cessé un instant de faire cause commune avec ses ministres. Des qu'ils ont été condamnés, il leur a écrit des lettres flatteuses et leur a conféré des décorations.

C'était bien la peine...

Rome. — Les journaux italiens annoncent que la *Société démocratique* de Florence organise un meeting pour réclamer l'expulsion des jésuites de Florence.

Vienne. — On s'occupe, à Vienne, de l'exhumation des restes de Beethoven, Schubert, Gluck et Haydn, qui reposent aux environs de la capitale autrichienne, et de les transporter au cimetière central de Vienne.

Les tombes de ces quatre grands musiciens seront groupées autour d'un monument que l'on élèvera à la mémoire de Mozart.

New-York. — Une dépêche de Libéria, à la date du 14 avril, annonce qu'une tentative a eu lieu le 13 avril, dans le but d'assassiner le président de Guatemala, qui n'a été que légèrement blessé.

Un Forcené

Une affaire singulière, qui a eu de terribles conséquences, s'est passée la nuit dernière à Naples.

A onze heures, un soldat calabrais, nommé Salvatore Misdei, se prit de querelle avec deux soldats lombards qui avaient tenu quelques propos malveillants à l'endroit des Calabrais, mais il se mit au lit tranquillement.

Au cours de la nuit il se leva et prenant son fusil, tira sur deux camarades de chambre qui furent mortellement frappés. Il s'élança alors comme un fou dans le corridor et tira au hasard dans les autres chambres dont les portes avaient été ouvertes aussitôt que les soldats avaient entendu les premiers coups de fusil ; il tira en tout cinquante-sept coups de feu.

Un sergent se mit alors à sa poursuite, mais Misdei se réfugia sur le toit de la caserne, et, de là, tira sur le sergent. Ce dernier et deux hommes, qui le suivaient dans sa poursuite furent blessés. Une frayeuse générale se répandit alors dans la caserne. Un des blessés, dans la crainte d'être saisi par l'assassin, sauta par une fenêtre, et, dans sa chute se brisa les jambes.

Quant à Misdei, il semblait avoir parfaitement conscience de ses actes. Rencontrant un de ses camarades, qui paraissait effrayé, il lui dit : « Ne crains rien, toi, tu es mon compatriote. »

Il semble avoir principalement choisi les sous-officiers pour victimes. C'est probablement par ressentiment de quelques punitions qu'ils lui avaient infligées. Il tira de préférence sur les caporaux et les sergents. S'adressant à un jeune soldat qu'il rencontra, il lui dit : « ne tremble pas, tu n'es qu'une recrue. »

On a pu finalement s'emparer de Misdei, mais ce n'a pas été sans peine, ni sans danger. Un sergent et trois hommes s'entreprirent à cette besogne dangereuse.

Aussitôt qu'ils entrèrent dans la chambre où était Misdei, ce dernier tira sur eux et blessa le sergent. Un des soldats put cependant se glisser inaperçu sous le lit. Il réussit à saisir les jambes du meurtrier et à le faire tomber. Misdei fut aussitôt désarmé et conduit en prison.

Sa folie ne le quitta pas de toute la nuit. Il ne cessa de pousser des cris et ne montra aucun regret de ce qu'il avait fait.

L'IVROGNERIE

Il résulte d'un travail récent, que les excès de boisson tuent, en Allemagne, 40,000 individus par an.

En Russie, on n'en compte que 10,000 ; en Belgique, 4,000 ; en France, 1,500.

Mais la nation qui l'emporte sur toutes les autres pour l'abus des boissons alcooliques, c'est l'Amérique : trois cent mille personnes sont mortes, aux Etats-Unis, des suites de l'ivrognerie dans l'espace de huit années.

PERDU EN MER

Le steamer *Reliance*, allant de New-York à Rio-Janeiro, s'est perdu en vue de Bahia, où il allait faire re-àche.

L'équipage et les passagers ont été sauvés ; mais la cargaison, comprenant sept mille sacs de café, a été perdue.

La *Reliance* était un navire neuf qui valait quatre cent cinquante mille dollars.

M. Osborne, ministre des Etats-Unis d'Amérique au Brésil, se trouvait parmi les passagers.

Elections Régionales.

Anancy, 14 avril. — Une élection au conseil général aura lieu dimanche prochain dans le canton du Biot, en remplacement de M. Andrier, décédé.

Le parti républicain a offert la candidature à M. Tavernier, agent du Crédit foncier à Anancy, qui a accepté.

Les conservateurs n'ont encore fait choix d'aucun candidat. Allons, tant mieux !

Le même jour aura lieu l'élection du conseiller d'arrondissement du canton d'Anancy-sud, en remplacement de M. Louis Dunand, décédé.

Le comité de propagande républicaine a désigné M. Louis Terrier, entrepreneur de fournitures militaires.

Le succès de la candidature du citoyen Louis Terrier, notre correspondant politique, nous paraît assuré d'avance.

Isère. — Les élections municipales commencent à occuper les électeurs de toutes nuances. Ais, pour cette semaine, plusieurs comités républicains de la région convoquent leurs membres à des réunions privées.

Tirage des Obligations Ville de Lyon 1880

Conformément à l'arrêté municipal en date du 29 mars 1884, le tirage des obligations Ville de Lyon a eu lieu hier, 15 avril, à neuf heures du matin, dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville. Après les formalités d'usage, il a été procédé au tirage public.

Le Crédit lyonnais nous communique les résultats de cette opération :

Le n° 319,164 est remboursable à 100,000 fr.	
— 63,056 —	5,000
— 302,981 —	1,000
— 528,372 —	1,000

Nous donnerons demain les numéros remboursables à 200 fr.

Appel des Réservistes

Une circulaire du général Campenon fixe du 25 août au 21 septembre l'appel des réservistes de l'infanterie, du génie, des pontonniers, de la gendarmerie et de l'artillerie de forteresse.

Les réservistes seront convoqués par voie d'affiches en une seule série ; les réservistes de la cavalerie et de l'artillerie seront convoqués en trois séries à partir du 25 août et par ordres individuels ; les réservistes du train des équipages et des corps auxiliaires continueront à être

LA FILLE-MÈRE**PREMIÈRE PARTIE
INÈS**

— Pendant les premiers jours de mon emprisonnement, — dit-il d'une voix tremblante, — le délire ne me quitta point. — Je vivais dans une sorte de fièvre, terrassé par la réalité, sans la comprendre.

Enfin, je revins à moi, la raison dissipa les ténèbres du cauchemar, et je me rappelai tout.

Mon premier cri fut pour demander ce qu'était devenue Andrée.

C'est alors que j'appris sa mort... que j'appris qu'une heure environ après mon départ, elle s'était jetée par la fenêtre, dans un accès de fièvre chaude.

Cette nouvelle épouvantable aurait dû me tuer.

Il n'en fut rien.

C'en était trop.

Il y a un degré de douleur tellement au-dessus des forces de la nature humaine, qu'elle y devient presque insensible.

On a vu des malheureux rire au milieu des tortures, quand elles devenaient trop atroces et crier :

— Encore ! encore ! au bourreau qui tenaillait leurs chairs.

J'avais souffert tout ce qu'on peut souffrir.

Les nerfs étaient brisés...

La nouvelle de cette mort n'ajouta rien, sur le moment, pour ainsi dire, à la quantité des maux sous lesquels j'étais englouti.

Ce n'est que plus tard, petit à petit, à la longue, que mes autres tortures s'étant adoucies par l'habitude que j'en prenais, — car on s'accoutume à tout, et si une agonie durait des siècles, on finirait par ne presque plus s'apercevoir de ses angoisses, — ce ne fut que plus tard que ce coup suprême me devint le coup douloureux par excellence, celui auquel le temps n'enlevait rien de son atrocité.

Aujourd'hui, la mort d'Andrée m'est plus cruelle qu'il y a vingt ans, plus nouvelle, plus présente que le premier jour.

Un sanglot éteignit sa voix dans sa gorge et deux larmes brûlantes baignèrent ses joues creuses.

— Pauvre père ! — murmura Inès, en se serrant davantage contre lui, comme pour lui apporter un peu de la force et de la douceur de sa jeunesse.

Ce mot, ce geste, lui rendirent son courage, il reprit :

— Tout d'abord, ce qui me frappa le plus, c'est qu'Andrée morte ne souffrirait plus ; que je n'avais plus, étant seul au monde, aucun ménagement à garder ; que je pouvais me consacrer exclusivement à la vengeance, sans crainte que cette vengeance me séparât d'elle, puisque l'éternelle séparation était venue.

Je fis donc un double serment :

Celui de punir son meurtrier ;

Celui de retrouver ma fille, l'enfant que le même monstre m'avait enlevée.

Il regarda un instant Inès en silence.

— Je t'ai retrouvée, — fit-il ; — mais elle n'est pas vengée !

— Elle le sera ! répliqua Inès avec exaltation.

Ivan inclina la tête en signe d'acquiescement, mais pour lui-même, sans s'inquiéter des autres.

— J'aurai pu, — continua Maurice, — frapper immédiatement M. Dalifroy, en révélant toute la vérité. — Je ne le fis pas.

— Une sorte de pudeur farouche me retint.

— Le secret d'Andrée était à moi, à moi seul. — C'était quelque chose d'elle qui me restait. — Je ne voulais pas que l'on connût l'histoire de nos amours. Il me semblait que c'eût été une sorte de profanation...

Puis, j'étais las de la lutte...

J'avais besoin de me concentrer, de me retrouver.

Enfin, — il se leva brusquement, — j'avais la haine des hommes et de la société à cet instant. — Je les méprisais pour leur dureté, leur indifférence, la petitesse de leurs idées, l'odieuse de leurs préjugés, la férocité de leur égoïsme.

Je faisais dans mon désespoir, deux parts de l'univers :

Moi, d'un côté, moi seul ; — le reste, de l'autre.

Je me regardais comme la victime et comme l'ennemi du genre humain...

Je voulais me venger seul, à ma façon, sans avoir recours à aucun de ces êtres qui ne m'inspiraient que haine farouche et mépris ardent.

Il me plaisait aussi d'être victime jusqu'au bout, de vider le calice jusqu'à la lie, d'aider les juges à être infâmes, en les laissant dans l'ignorance, en ne faisant rien pour dessiller leurs yeux, pour éclairer leur conscience.

Il s'arrêta encore, et regardant, cette fois, Ivan, non sa fille, il ajouta :

— Il faut avoir souffert tout ce que j'avais souffert, avoir subi toutes les douleurs jusqu'à la folie furieuse, pour comprendre cet état mental particulier et cette volupté du désespoir... (A suivre)

convoqués à des époques variables ; l'appel de la cavalerie territoriale aura lieu à la suite de celui des réservistes, en une seule série et par des ordres individuels.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Théâtre des Célestins

Mme PASCA et les *Idees de Madame Aubray*. — La pièce jouée par une troupe ordinaire aurait pu être mise de côté ; l'auteur n'a pas à en être fier et ce n'est certes pas la meilleure de tout son théâtre. Les artistes ne la jouent que malgré eux et j'en connais plus d'un qui a avoué l'autre jour que la direction avait eu une drôle d'idée que de jouer *celles de Mme Aubray*. La seule excuse, et c'en est une bonne, que puisse faire valoir la direction, est qu'elle avait à sa disposition le talent de Mme Pasca.

M. Dumas fils, qui s'honore d'avoir découvert cette artiste, explique dans la préface de la pièce qu'on a jouée aux Célestins les diverses qualités de Mme Pasca. Nous nous en sommes aperçus ce soir : ce n'est pas seulement une artiste, c'est une femme qui s'identifie avec son rôle ; elle le comprend complètement, elle en saisit tous les détails, elle en exprime toutes les délicatesses. Et ce n'est pas seulement, et c'est ici où on reconnaît la véritable artiste, lorsqu'elle parle et au moment où elle occupe toute la scène, mais c'est aussi lorsqu'elle écoute et qu'elle est alors placée au second rang.

Nous aurons à comparer les diverses phases de son talent dans les différentes pièces que la direction se propose de reprendre.

Les autres artistes se sont mis à l'unisson de la pensionnaire du Gymnase. Au premier rang, nous nous plaisons à placer Mlle A. Vallée, qui a rendu d'une façon charmante le rôle de Janine ; si ce n'était son défaut de prononciation, elle serait une artiste supérieure. Adorable Mme S. Jalabert, sous les traits de Lucienne.

Notre jeune premier, M. Gerbert, a repris possession de tous ses moyens dans le rôle de Camille. C'est un véritable plaisir de lui entendre émettre avec chaleur les théories subversives de l'auteur. M. James est bon dans le rôle de Barantin et M. Demay désopilant dans celui de Valnoireau, et M. Roger, odieux dans celui de Tellier.

A propos de M. Roger décernons-lui un bon point ainsi qu'à Mlle de Villers, pour la façon dont ils ont joué un nouveau lever de rideau, la *Clé de Mélie*.

FERDINAND FROISSY.

NOUVEAUX THÉÂTRES

Joyeux Gaulois.

La Société des Joyeux Gaulois, donnait lundi un concert à Oullins (Brasserie des Chemins de fer). La grande salle de cette brasserie était élégamment décorée et un nombreux public avait répondu à l'appel de cette Société.

Le programme était des plus charmants et l'interprétation excellente. Mentionnons Mme Abraham, MM. Rouyer, Clavel, Ortet et Favre, qui ont été rappelés, sans oublier le petit Vial qui a eut un succès de fou rire.

Nos compliments à M. Duverneuil, qui avait bien voulu prêter son gracieux concours, et qui a chanté d'une façon au-dessus de tout éloge.

A TRAVERS LYON

Au Conseil municipal. — Le conseil municipal est convoqué en séance publique pour jeudi 17 courant, à huit heures du soir, dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville.

L'article de la nouvelle loi municipale relatif à la publicité des séances recevra son application dans notre ville à dater de ce jour.

Faculté de médecine. — La Faculté de médecine de Lyon, appelée à faire les présentations pour la chaire de physiologie, a porté en première ligne M. Morat, professeur de physiologie à la Faculté de Médecine de Lille ; en deuxième ligne M. Debierre, agrégé à la Faculté de médecine de Lyon.

Mort de M. Busquet. — On connaît maintenant dans tous ses détails la cause de la mort du regretté proviseur de notre Lycée.

Il était dix heures du soir, M. Busquet faisait une ronde pour constater par lui-même que tout était en ordre.

Arrivé à son cabinet, dont les fenêtres donnent sur l'une des cours inférieures, il crut entendre quelque bruit insolite et alors il ouvrit la croisée, prit un bougeoir et monta sur une chaise pour mieux voir ce qui se passait au dehors.

En se penchant sur l'appui de la fenêtre, le bougeoir qu'il tenait à la main lui échappa et le mouvement qu'il fit pour le rattraper fut si brusque, que le corps fut projeté subitement dans le vide.

Il s'opéra instantanément un jeu de bascule qui ne permit pas au malheureux proviseur de se retenir.

Les étudiants. — Messieurs les étudiants aiment à mener joyeuse vie. Chacun sait ça ! Mais ils détestent la casquette des urbains, on le sait encore mieux ; ausi ces derniers ne laissent pas passer une seule occasion de les fourrer au bloc.

Hier, quelques-uns de ces joyeux vivants (pas les urbains) passaient vers 10 heures du soir, rue d'Egypte en chantant gaïement leur refrain légendaire, lorsque surgirent les gardiens de la paix qui emmenèrent le nommé Ferdinand Drococo, étudiant en pharmacie, au poste de la place des Célestins.

Le commissaire de police n'ayant pas trouvé le délit suffisant, rendit la liberté au jeune polard, après toutefois, avoir dressé contravention pour tapage nocturne.

Enfant perdu. — Une jeune enfant âgée de 7 ans, fut trouvée hier soir errant sur le quai de Reiz.

Conduit au poste de police, il déclara se nommer Clément Baron, mais ne put indiquer le domicile de ses parents. Il fut admis provisoirement à l'Hospice de la Charité.

Collisions. — Hier, vers 3 heures de l'après-midi, le camion de M. David, meunier, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, accrochait sur le quai St-Vincent, la voiture de M. Faure, cafetier, cours de Broches, 49, qui fut légèrement endommagée par le choc.

— Vers minuit, l'omnibus qui fait le service de Fontaines à Lyon, rentrait à l'écurie, lorsque, passant sur le quai St-Vincent, il accrocha la voiture de place n° 151. L'essieu et les ressorts du train de derrière du fiacre furent brisés par la secousse. Pas d'accident de personne à signaler.

Un jeune vagabond. — M. Lucien Delaigue, fondeur en cuivre, remarquait hier un jeune enfant qui s'engageait sous le tunnel de la Mulaière. Craignant un accident, il s'élança à sa poursuite, et malgré le refus de le suivre, il le conduisit chez le commissaire de police.

Interrogé par le magistrat, l'enfant ne fit que des réponses contradictoires. Il déclara s'appeler Michel Musard, âgé de sept ans, natif de Chamois (Ain). « Je suis arrivé par le chemin de fer, dit-il d'abord, pour aller à l'école à Lyon. » puis après, « le maire de Chamois m'a amené lui-même à Lyon, puis il m'a laissé. » Comme on lui demandait ce qu'il allait faire sous le tunnel, « ma mère me bat tous les jours, dit-il, et je voulais me faire tuer par un train. »

Il est probable que ce jeune enfant mendiait pour le compte de ses parents qu'il ne veut pas trahir ; en attendant que l'enquête ouverte ait fait connaître la vérité, Michel Musard fut admis à l'hospice de la Charité.

Bris de clôture. — Ganiache, matelassier, a une singulière façon d'entrer au café : il n'ouvre pas la porte, il l'enfoncé. M. Pierre Arguillière, qui déteste cette façon de se présenter chez lui le fit arrêter, hier, et conduire au dépôt. Là du moins, la porte s'ouvrit toute seule, et Ganiache put entrer sans rien casser.

Indisposition. — François Truchet, mécanicien, demeurant rue de Marseille, 69, se trouvait, hier matin, vers dix heures, à la halle des Cordeliers, lorsqu'il fut pris d'un malaise subit. Les personnes présentes le conduisirent à la pharmacie Damiron, rue de la Bourse, où il reçut les premiers soins et de là une voiture l'emmena à son domicile.

Les voleurs. — Des malfaiteurs encore inconnus ouvrirent, hier, à l'aide d'une fausse clef, la porte de M. Chassal, marchand de meubles, cours de la Liberté, 91. Ils ne jugèrent pas prudent de profiter de la circonstance pour acheter à bon marché un mobilier d'occasion qu'il aurait été difficile d'emporter sans attirer l'attention des voisins.

Ils se contentèrent d'une somme de 38 fr., trouvée dans un tiroir.

Le commissaire de police ouvrit une enquête sur la plainte de M. Chassal. Ce dernier, nous assure-t-on, aurait préféré qu'on lui rendit l'argent volé.

Pertes et trouvailles. — M. Finck, marbrier, cours Lafayette, 3, a trouvé rue St-Joseph, un mouchoir en tricot de laine bleue, qu'il a déposé au bureau de police.

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée se déclarait hier matin, vers 9 heures, chez Mme veuve Pinatel, épicière, rue des Farges, 18. Dégâts insignifiants.

— Un autre feu de cheminée se déclarait, à 6 heures du matin, chez M. Dulac, avenue des Ponts, 1. Deux pompiers accourus aussitôt l'eurent bientôt éteint.

Artiste ambulant. — Tous les artistes ne peuvent pas chanter à l'Opéra avec 80,000 fr. d'appointement, ou bien encore gagner 20,000 fr. par soirée (quand ils sont enrhumés) comme le ténor Gagarre.

La jeune Laure Kornfeld a des vues plus modestes, elle se contente de quelques sous que veulent bien lui donner les consommateurs attablés dans les divers établissements qu'elle vient de régaler des romances de son répertoire ; mais les gardiens de la paix, qui n'aiment pas la musique, ont arrêté cette cantatrice en herbe et l'ont écroulée pour vagabondage.

Mort subite. — Les voisins du nommé Claude Deletra, tisseur, rue de Flesselles, 6, étonnés de ne pas le voir paraître depuis le 10 de ce mois, entraient hier dans sa chambre située au 3^e étage de ladite maison.

Ils trouvèrent Deletra étendu à terre. Le docteur Durand qu'on avait fait appeler, constata que la mort était due à une affection du cœur, et qu'il fallait par conséquent rejeter toute idée de suicide ou de crime.

Pharmacie Moderne de Lyon

GRANDE DIMINUTION DE PRIX

Thé des Alpes, 70 c. au lieu de 1 fr. 35 ; Thé Bérard, 60 c. au lieu de 1 fr. 25 ; Eau d'Hygiène, 70 c. au lieu de 1 fr. 35 ; Pilules Suisses, 1 fr. 20 au lieu de 1 fr. 50 ; Fer Bravais, 1 fr. au lieu de 5 fr. ; Liqueur de Goudron, 1 fr. 25 au lieu de 2 fr. ; 100 capsules de goudron pur pour 1 fr. ; Vin de quinquina, 3, 3, 4, et 4 fr. 50 le litre ; Huile de foie de morue pure, 2, 2,50 et 3 fr. le litre ; Saiepareille 4 fr. le kil. ; Sirop de protochlorure de fer, 4 fr. le litre ; Sirop antiscorbutique, 3 fr. le litre ; Sirop de Socrate, 0,40 c. le paquet pour 1 litre. — Les ordonnances sont payées 40 0/0 au-dessous des prix ordinaires.

La Pharmacie Moderne est la plus saine et la plus populaire de tout Lyon.

A L'IMPOSSIBLE

35, Rue Centrale, 35

Seule maison de tailleur qui puisse livrer un **COSTUME COMPLET** sur mesures en 10 heures au prix incroyable de 30 fr.

Les vêtements livrés aux clients sont irréprochables et tous vérifiés par M. WEIGEL, chef de coupes. — Diplôme d'honneur à l'exposition de Paris 1878.

Névralgies

Nous rappelons aux personnes atteintes de névralgies, migraines, maux de dents, maux d'yeux, surdités, bourdonnements, que le traitement russe du Dr Löwensthal, si réputé pour ses guérisons nombreuses et authentiques, se trouve toujours à la pharmacie BOUQUET, 10, rue Quatre-Chapeaux, Lyon ; Ledrun, à Paris, faubourg Montmartre ; Jars, à Clermont-Ferrand ; Bouchardy à Saint-Etienne ; Hemery, à Bourg ; Vergiat, à Roanne. Prix du traitement : 4 fr. 50.

LE TRAVAIL

On demande une jeune fille pour apprendre l'état de culottière pour a commande rue Villeroi, 15, au 1^{er}, porte à droite.

Un homme de 35 ans, ayant une bonne instruction, demande un emploi pour les écritures. Excellentes références. S'adresser rue Grolée, 36, à M. Dauteuil.

Une ouvrière chez Mme Pelagaud, 5, place des Cordeliers, au 4^e.

BOURSE DU BOULEVARD

3 1/2, 36 80, 4 1/2, 36, 107 95 ; Ottomane, 681,25 ; Egypte, 346,25 ; Extérieure, 61. 1/4.
3 1/2 d. 25 : 0,30 d'écars.
0 50 : 0,20
4 1/2 d. 25 : 0,32
50 : 0,20.

TRIBUNE LIBRE

Comité des républicains radicaux socialistes du 5^e arrondissement. — Tous les membres de groupes, sont priés d'assister à une réunion privée, aujourd'hui 16 avril à huit heures du soir, rue St-Pierre-de-Vaise, 56.
Le Secrétaire, Chaudanson.

Grévistes d'Anzin. — Versé par le citoyen Lambert au nom des ouvriers chevronnés de la maison Quinquet : 4 fr. 25.

Groupe rationaliste de la morale positive (ville de Lyon). — Le groupe donne avis aux amis des droits de l'homme et de l'humanité de se réunir le dimanche 17 courant à 8 heures du soir, à la salle de l'Alcazar à Lyon, pour étudier les moyens de supprimer le budget des cultes, supprimer l'Etat de l'Eglise et faire rentrer les communautés religieuses dans le droit commun car elles doivent subir les charges sociales qui incombent à tous les français.

En conséquence, les sociétés, connues sous la dénomination de *Libre pensée*, sont priées, dès aujourd'hui, de se réunir afin de nommer des délégués pour assister à ces assemblées de la raison appelées à détruire des privilèges injustes et à dissiper les ombres de la foi. Des hôtels seront à la disposition des voyageurs et des délégués à des prix modérés, pour tous les renseignements on peut écrire au citoyen F. Haron secrétaire du groupe rue Villeroi, 2^e qui moyennant un timbre-poste par la réponse s'efforcera de se mettre à la disposition des intéressés.

Groupement (section du Nord). — Avis. Tous les membres de la commission et des bureaux de groupes, sont convoqués d'urgence, pour jeudi 17 courant à 8 heures du soir au local habituel.

Le bureau de la commission.

Le fusil du sénateur tremblait dans ses mains comme le roseau que le vent agite ; Baraja se recommandait à tous les saints de la légende espagnole ; Cuchillo serrait sa carabine à la briser, et Benito, avec le fatalisme de l'Arabe, attendait froidement le dénouement de ce drame, dont les deux sauvages acteurs commençaient déjà le prologue par d'affreux rugissements.

CHAPITRE VI

LES DEUX TIGRES

A la lueur projetée par le feu que Benito entretenait parimonieusement, on pouvait voir don Estévan suivre des mouvements de son corps la direction où se faisaient entendre les rugissements de gauche. Il avait l'air calme d'un chasseur qui guette le passage d'un chevreuil. Tiburcio, à l'aspect du chef espagnol, sentit s'éveiller en lui cette exaltation que produit le danger sur certaines organisations énergiques ; mais son poignard était l'unique arme qu'il possédait.

Il jeta un coup d'œil sur le fusil à deux coups dont le sénateur devait faire un usage peut-être plus fâcheux à ses compagnons qu'aux jaguars. A en juger par le tremblement convulsif de sa main, son coup d'œil

devait être assez obscurci pour se tromper de but.

De son côté, le sénateur jeta un regard jaloux sur le poste qu'occupait Tiburcio au centre du groupe formé par les deux compagnons de Benito, le vieux vaquero lui-même, Baraja et Cuchillo. Tiburcio surprit un de ses regards :

« Seigneur sénateur, lui dit-il, il ne convient peut-être pas que vous exposiez ainsi une vie si précieuse que la vôtre. Vous avez des parents, une noble famille ; moi, personne ne me pleurera. »

— Le fait est dit le sénateur, que, si les autres attachent à ma vie la moitié seulement du prix que j'y mets moi-même ma mort leur causera un affreux crève-cœur.

— Eh bien ! changeons de place ; donnez-moi ce fusil, et je vous ferai de mon corps un rempart contre la griffe et la dent des jaguars. »

Cette proposition de Tiburcio avait lieu au moment où les voix cavernueuses du couple féroce se faisaient entendre alternativement. Mais tout d'un coup les deux voix se marièrent en un duo de rugissements qui déchiraient l'air et vibraient dans l'air au-dessus de la cime des arbres.

Sous l'impression causée par ce terrible concert, l'échange proposé par Tiburcio fut accepté. Le sénateur prit sa place, tandis que le jeune homme, les yeux éteints,

lants, les lèvres frémissantes, s'avança de quelques pas hors du groupe, et attendit, le fusil sur l'épaule, l'attaque inévitable de l'un des deux tigres.

Don Estévan et lui paraissaient immobiles et inébranlables comme deux statues. Les reflets inégaux du feu éclairaient ces hommes si étrangement réunis par le hasard, et dont l'un ne cédait à l'autre ni en orgueil ni en courage.

Le moment devenait de plus en plus critique. Les deux jaguars allaient dès lors se trouver en face d'ennemis dignes d'eux.

Le foyer ne jetait plus qu'à peine une pâle clarté.

Cependant un nouvel incident devait bientôt changer la face des choses. Pour le faire bien comprendre, il est nécessaire de préciser exactement la situation des hommes et des lieux.

Nous avons dit que le campement avait été dressé dans un espace compris entre la ceinture d'arbres du petit vallon où était creusé la Poza et la lisière d'une forêt qui traversait la route menant à l'hacienda del Venado. C'était le centre de cet emplacement qu'on avait choisi pour le lieu de halte, mais plus près de la citerne que de la forêt. Des buissons de bois de fer assez élevés entouraient les deux autres côtés de cette clairière.

A suivre.

Ce compromis, qui suivait les apparences, était trop du goût du sénateur pour qu'il ne l'acceptât pas. Defait, Tragaduros était assez peu soucieux d'exposer en sa personne le propriétaire futur d'un demi-million de dot, et s'empressa d'aller se joindre au groupe réuni près du foyer, sous prétexte de protéger l'avant-garde.

Ces dispositions étaient à peine prises qu'un formidable dialogue semblait s'établir entre le groupe affamé et altéré des jaguars. C'étaient tantôt des grondements étouffés, des rauquements graves ou des notes aiguës, que les deux animaux échangeaient de deux directions différentes. Cet effrayant orchestre éveillait dans le bois ou dans les plaines des échos sourds ou vibrants qui semblaient peupler les solitudes environnantes d'une douzaine de ces terribles hôtes. Chaque rugissement retentissait dans la poitrine des voyageurs.

Chambre syndicale des coupeurs brocheurs et cambreurs. — Le syndicat invite les sociétaires à assister à la réunion trimestrielle et privée, qui aura lieu le dimanche 20 avril à 2 heures 1/2 précises, salle Amblard, rue Sébastien-Gryphe, 21.

Ordre du jour :

- 1° Rapport de la commission de contrôle.
 - 2° Revision des statuts.
 - 3° Questions diverses.
- NOTA. — Vu l'importance de l'ordre du jour, nous invitons instamment les sociétaires à ne pas manquer à cette réunion.

Pour le Syndicat :
Le Secrétaire, Garriod.

Appréteurs réunis. — La corporation est priée d'assister à l'assemblée générale, le jeudi 17 courant à 8 heures du soir, salle Goutard, rue Garibaldi, 108.

Ordre du jour :

- 1° Rapport de la commission du concert.
 - 2° Conférence.
- NOTA. — Les sociétaires adresseront leur demande au siège de la commission, café Merier, angle de la rue Malherbes et rue Trousset.

Comité électoral des républicains radicaux socialistes du quatrième arrondissement. — Aux électeurs. — Travaillons, nous sommes le nombre, groupons-nous autour de notre drapeau émanatoire, qui est le suffrage universel, les élections municipales du 4 mai prochain seront décisives pour l'affranchissement de notre chère République.

Nos délégués municipaux seront prochainement appelés à remplacer le tiers de notre vieux conseil, le Sénat. En conséquence, nous vous prions instamment de vous réunir pour faire cause commune avec nous en assistant à une réunion plénière, qui aura lieu le 16 avril, à huit heures du soir, chez M. Chapuis, boulevard de la Croix-Rousse, 159.

La commission.

Harmonie du 1^{er} arrondissement. — Nous prions MM. les membres honoraires qui désireraient accompagner la Société au festival de Montluel le 18 mai, de vouloir bien se faire inscrire au siège social jusqu'au 30 avril, dernier délai.

Les musiciens qui désireraient faire partie de l'Harmonie sont invités à se présenter, les mercredis et samedis, à 9 heures du soir, au siège de la Société, 7, rue de Belfort.

N. B. — Il ne sera perçu aucune inscription jusqu'au 1^{er} mai.

La Société civile de prévoyance des tailleurs de pierres de la ville de Lyon. — Est prévue que la réunion, qui devait avoir lieu le dimanche 13 avril, est renvoyée au dimanche 20 courant, à cause d'un grand nombre de sociétaires absents de Lyon.

Le trésorier : Chambion.

Le banquet annuel des lithographes de Lyon aura lieu le dimanche 4 mai 1884, à midi au restaurant Gaillard, place de Trion, à St-Just.

Les cotisations sont reçues tous les samedis soir, de 8 à 10 heures, café de la Patrie, rue de la Préfecture, 2.

Le secrétaire, A. Felder.

Le comité des républicains radicaux d'Oullins pour les élections municipales, élu en réunion publique, le 8 décembre dernier, porte à la connaissance des électeurs, que le mandat qui lui a été confié, touchant à sa fin, donnera prochainement le résultat de ses travaux.

Pour le comité.
Le secrétaire : Périlland.

Comité central de l'Union des républicains radicaux-socialistes du 6^e arrondissement. — Tous les membres appartenant au Comité sont convoqués en réunion plénière, mercredi soir, 16 avril, à 8 heures du soir, salle Mollière, 49, 51, rue Pierre-Corneille.

Les listes des candidats présentés et ayant accepté devant être closes à cette séance (dernier délai). Les groupes sont priés d'activer leurs travaux, afin qu'ils déposent leurs procès-verbaux concernant les candidats qu'ils présentent.

Les procès-verbaux des nouveaux groupes sont reçus chez les citoyens :

Carruel, cours Lafayette, 79.
Rive, rue Masséna 19.
Cassand, rue Cuvier, 3.
Les lettres qui n'ont pas pu parvenir aux membres des groupes, seront remises à la porte par les délégués.

La Commission.

Les Enfants de Lyon. (Chorale du 3^e arrondissement). — Cette société informe les personnes qui seraient désireuses d'en faire partie qu'elles peuvent se faire inscrire, au siège de la Société, 112, rue Mollière, tous les mercredis et samedis de 8 heures 1/2 à 10 heures 1/2 du soir.

Elle leur informe également qu'un cours de solfège est spécialement organisé pour les personnes ne connaissant pas la musique.

Soixante-unième Société de secours mutuels d'Oullins. — La commission a l'honneur d'informer les sociétaires que le banquet annuel aura lieu cette année le 22 mai. Elle engage tous ses co-sociétaires à bien vouloir prendre part à cette fête de fraternité.

NOTA. — Les adhésions seront reçues au siège de la Société, ou aux adresses suivantes, jusqu'au 15 mai inclus :

Dorieux, président;
Malton, secrétaire;
Génier, trésorier;
Colin, Marion, Michel, Astier, assureurs.
Oullins, le 10 avril 1884.

Le président de la commission :
DORIEUX.

Dames réunies. — Grand concert-tombola organisé par cette Société démocratique, au bénéfice de leur bureau de placement, le 25 mai, au Casino de Vaise.

Diverses sociétés musicales et de nombreux artistes des concerts de Lyon, prêteront leur concours pour cette soirée.

Des billets sont déposés aux adresses suivantes :
MM. Chansard, rue de Flesselles, 23;
Garnier, rue Catin, 8;
Lacour, rue Garibaldi, 133;
Ganivint, cours Gambetta, 23;
A la Chambre syndicale, rue Chapenney, 56.

Chambre syndicale des mécaniciens et similaires. — Tous les adhérents à la chambre syndicale des mécaniciens et similaires sont convoqués d'urgence en assemblée trimestrielle le 20 avril courant, à 1 heure du soir, au siège social, rue Grégoire, 38 au 2.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière séance.
 2. Rapport des commissions.
 3. Réception des nouveaux adhérents.
 4. Remplacement des syndics.
 5. Lecture de la nouvelle loi des syndicats.
 6. Questions diverses.
- Nous invitons tous nos collègues soucieux de leurs intérêts, qui désireraient adhérer à la chambre syndicale d'apporter leur adhésion à la séance.

NOTA. — Réunion plénière du bureau, le 19 avril à 8 heures du soir.

Très urgent.

SPECTACLES DU 16 AVRIL

Grand-Théâtre. — 8 h. 1/4. *La Princesse des Canaries*, opéra-bouffe en 3 actes, MM. Chivot et Duru, musique de M. Ch. Lecocq, le grand succès actuel.

Théâtre des Célestins. — 7 heures 1/2. Pour les représentations de M^{me} Pasca, *Les Idées de Madame Aubray*.

Cirque Rancy. — Tous les jours, à 3 h. et à 8 h., grandes représentations équestres.

Scala-Bouffes. — Spectacle varié.

Panorama de Lyon. 20, rue du Nord. — Le Siège de Lyon en 1793.

Casino des Arts. — Spectacle varié.

Kiosque de Bellecour. — Musique militaire de 4 heures à 5 heures.

La Pharmacie Moderne de Lyon, 5, rue St-Catherine, délivre gratuitement et envoie franco à toute personne qui en fera la demande une brochure traitant des maladies secrètes et des vices du sang.

Guérison radicale des HERNIES
Hommes, Femmes, Enfants. Paiement après guérison.
THERON & C^e, 28, rue Confort, au 2^e. Une dame est chargée d'appliquer p. dames.

LIQUEUR des DAMES
Spéciale contre les Pertes de Sang, quelle qu'en soit la cause, les Maladies de Matrice, Déplacements, Règles douloureuses, Suppressions accidentelles, Serrage, Suites de Couches, Retour d'Age, Fièvre blanchisse, Anémie, etc.
S'obtient à Lyon : 5, rue St-Catherine, Pharmacie Moderne.

Névralgies, Migraines

Guérison instantanée par la mixture du Dr Cellier. Flacon 2 fr 25. Pharmacie Franc, 21, côte Saint-Sébastien et toutes les Pharmacies.

MODÈS DÉTAIL
M^{me} J. CLEMENT
Grande-Côte, 87, Lyon
SPÉCIALITÉ POUR DEUILS
Bonnets et Chapeaux montés
PRIX MODÉRÉS

Le Rédacteur-Gérant, PAGES.

Lyon, Pharmacie Moderne, cours de la Liberté, 70

Chemiserie COGORDAN, cours Gambetta, 1, Lyon.

A VENDRE
ÉPICERIE-COMPTOIR
BROTTEAUX
S'adr. au Bureau du Journal

ARTICLES DE PARIS

Pipes, Cannes
Parapluies

Réparations en tous genres

GRANDJANIN-HENRY
Rue Grenette, 14, Lyon

DEPURATIF DU SANG

Le Sirop Salsaparille **QUET** guérit toutes les Maladies contagieuses, Dartres, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, etc. Ce Sirop agit en toutes saisons. S'adresser à Lyon, Ph. **QUET**, rue Préfecture, 5. — Dépôt à St-Etienne, ph. Didier, rue de la République, 29; Grenoble, ph. Chatrouse, pl. Grenette.

POSITION

exceptionnelle pour un ménage. A LOUER au centre de Lyon un joli café-restaurant avec chambres garnies bien agencées et comptoir, peu de loyer. Ecrire : poste restante, à M^{me} V. C. propriétaire.

PARFUMS

et Extraits concentrés
Pour Liqueurs et Sirops

Ces produits préparés avec des substances essentiellement végétales, et à l'aide d'appareils perfectionnés spéciaux, permettent de préparer soi-même les Liqueurs telles que rhum, cognac, arquesuse, etc., et les Sirops tels que grenadine, groseilles, orgeat, etc., etc.

G. MEUNIER
Rue de la Monnaie, 1, Lyon

TOUT LYON Voudra savoir son avenir par la célèbre M^{me} STÉPHANIE, 1, r. des Capucins, près la Grand-Côte

EXPÉDITION FRANCO EN FRANCE

Soulement

LE VIN DÉPURATIF

À LA SALSEPARILLE ROUGE JAMAÏQUE
et À l'Extrait de Potassium

préparé avec le plus grand soin dans nos Laboratoires, est bien supérieur à tous les sirops dépuratifs dits de Bochet, de Quinquina, de Salsaparille, etc. Il remplace l'huile de foie de morue, le sirop antiscorbutique, le sirop d'iodure de fer, ainsi que toutes les préparations à base de mercure. D'une digestion facile, agréable au goût et à l'odorat, **LE VIN DÉPURATIF** de la PHARMACIE MODERNE DE LYON est recommandé par les médecins de tous les pays pour guérir radicalement les maladies suivantes : Dartres, Ulcères, Scrofules, Teignes, Abcès, Furoncles, Scrophules, Galle, Asthmes, Goutte, etc.

Nous délivrons et envoyons gratuitement à toute personne qui en fera la demande, une brochure traitant des maladies secrètes et des vices du sang.

Adressez les demandes à M. le Dr de la

PHARMACIE MODERNE DE LYON

5, rue St-Catherine, et 6, rue St-Marie-des-Terrains

LE TRAITEMENT EN 20 JOURS

POUR LA CAMPAGNE

Grillage galvanisé pour volières, clôtures, ciel-ouvert. — Piquets en fer pour vignes et espaliers. — Fil de fer, fil d'acier, ronces artificielles pour clôtures de prairies. — Carton chanvre bitumé pour toitures légères. — Meubles et Outils de jardin. — Fabrique spéciale de grandes volières sur mesure.

BAOULX et C^e, 58, Cours Lafayette, LYON

Envoi du tarif par la poste

MANUFACTURE DE PAPIERS PRINTS

LYON, 45 à 47, Rue de Jarente, 45 à 47, LYON

Papiers depuis **15** centimes

Spécialité de Bordures, articles riches, reproductions d'œuvres

Chapellerie A L'HERISSÉ

Cours Gambetta, 11, Lyon

Réorganisation nouvelle. — Saison d'été. — Grand choix pour hommes et enfants. Haute nouveauté pour dames. Chapeaux bien garnis et de bon goût à 3 fr et au-dessus.

Boul^d de la Croix-Rousse, 151

LYON

CAFÉ BRONDEL

Escargots

SOUPE AU FROMAGE

M^{me} BLANCHE DE NERVAL J'INSTRUIS

Célébrité égyptienne et italienne JE GUIDE

Avenir par les cartes et les lignes de la main

Place des Terreaux, 9, au 5^e, Lyon

IMPRIMERIE MODERNE

70, Cours de la Liberté, 70

Labels, Thèses, Journaux, Prospectus, Affiches, etc., à des prix modérés.

VIGNES AMÉRICAINES de toutes variétés

EXÉCUTION DE GREFFAGE SUR TABLE

de midi à deux heures

Gustave PRIVAT, rue Franklin, 56, Lyon

Vente en gros de l'AVENIR : 2 place de la République